EDT124 - Politique d'aménagement : de la loi aux opérations d'aménagement

Mis à jour le 26-03-2026

Code : EDT124

Unité d'enseignement de type cours

6 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **50 heures**

Responsabilité nationale : EPN11 - Territoires / Maxime SCHIRRER

Contact national :

EPN11 Master Territoires

2 rue Conté
75003 Paris

master.territoires@lecnam.net

Présentation

Prérequis

Bac + 3

Bonne culture générale et intérêt pour la gesion locale

Objectifs pédagogiques

Le cours EDT 124 décrira les différentes étapes allant de la fabrication de la loi à la conduite d'opérations d'aménagement. Il s'agira notamment de comprendre comment les lois à travers les dispositions institutionnelles ou en matière d'urbanisme ont des impacts sur les opérations d'aménagement conduites au niveau des collectivités.

Il s'appuiera notamment sur des exemples concrets en région parisienne en partant de l'élaboration de la loi instaurant la Métropole du Grand Paris et analysera les politiques communales de maîtrise foncière ou d'aménagement.

Programme

Contenu

Le plan de cours se décompose autour des séquences suivantes :

- La fabrique de la loi
- L'exemple du grand Paris
- L'organisation institutionnelle : qui fait quoi en matière d'urbanisme et de foncier
- Les enjeux de maîtrise foncière de conduite d'urbanisme en Île de France
- Un déplacement dans une commune sur une opération d'urbanisme

Modalités de validation

- Contrôle continu

Description des modalités de validation

Contrôle continu